



CENTRE HOSPITALIER CHARLES PERRENS

DECISION PORTANT FIXATION DES TARIFS DES REPAS SERVIS AU RESTAURANT DU PERSONNEL

POUR L'ANNEE 2023

Le Directeur du Centre Hospitalier Charles Perrens,

Vu l'article L6143-7 du Code de la Santé Publique, relatif aux attributions du directeur des établissements publics de santé,
Vu le tarif des repas servis au personnel, aux visiteurs et aux étudiants et stagiaires en 2022,
Vu les taux de TVA applicables en matière de restauration collective en 2023,

DECIDE

A compter du 1er janvier 2023, les tarifs des repas servis au restaurant du personnel sont fixés comme suit :

	H.T.	TTC		
		Personnel	Etudiant*	Visiteur
Formules repas				
Repas complet selon menu du jour (Entrée, plat, fromage ou dessert)	3,85 €	4,23 €	3,85 €	
Repas complet à emporter (Entrée, plat, fromage ou dessert, bouteille d'eau 50cl)	3,85 €	4,23 €	3,85 €	
Repas visiteur (Entrée, plat, fromage, dessert, pain, bouteille d'eau 50cl)	11,75 €			12,93 €
Carte				
Entrées				
Petite assiette	0,72 €	0,79 €	0,72 €	
Ravier	1,48 €	1,62 €	1,48 €	
Bol	2,20 €	2,42 €	2,20 €	
Plats				
Plat principal (viande / poisson + accompagnement / plat complet)	3,18 €	3,50 €	3,18 €	
Viande / poisson (seul)	2,20 €	2,42 €	2,20 €	
Salade en bol	2,20 €	2,42 €	2,20 €	
Accompagnement (seul)	0,98 €	1,08 €	0,98 €	
Desserts				
Petite assiette, laitage, glace ou fruit	0,72 €	0,79 €	0,72 €	
Divers				
Pain	0,10 €	0,11 €	0,10 €	
Eau 50cl	0,72 €	0,79 €	0,72 €	
Eau minérale gazeuse 50cl	0,72 €	0,79 €	0,72 €	
Repas servis aux associations, sur site				
Aumônerie - Repas complet	3,95 €			4,35 €
IFSI - Repas complet	3,95 €			3,95 €

TVA applicable : personnel et visiteurs : 10%, étudiants : 0%.

* Pouvant justifier de son statut en présentant une carte d'étudiant en cours de validité lors de l'achat de tickets à la trésorerie.

Les tarifs des tickets unitaires, supplément et pain ne sont disponibles que pour les personnes disposant d'une carte nominative. Les autres peuvent acheter des tickets « repas complet » uniquement à la Trésorerie.

A Bordeaux, le 6 Décembre 2022

Le Directeur adjoint,

D. RIVIERE

